



INFOS CP

AVRIL 2021

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

Sommaire, avril 2021

Vie de l'Église.....	2
Offrandes.....	2
Prochaines rencontres.....	2
Actualités	2
Rencontre avec la pasteur Antje Jackelén.....	2
Mesures sanitaires	2
Formations	3
Diplômes d'Université	3
Informations administratives et financières	3
Actions sociales	3
Camps d'été pour les enfants.....	3
Statistiques paroissiales	3
Frais de déplacement, barème 2021.....	4
Déclarations de revenus et avantages en nature.....	4
Vie dans les paroisses et les secteurs.....	4
Assurance	4
Vacances de postes	5
Parutions	6
Positions luthériennes.....	6
Revue d'histoire et de philosophie religieuses.....	6
Annonce	6
Report de l'Assemblée générale du Messenger.....	6

Vie de l'Église

Offrandes

Janvier	Épiphanie	Vocation
21 février	Invocavit	Projets École du dimanche
2 mai	Cantate	50 % Société Luthérienne de Mission / 50 % Gustav Adolf Werk
3 octobre	Moissons	Stift
31 octobre	Réformation	
24-25 décembre	Noël	

Prochaines rencontres

Le rappel des temps forts de la vie de l'Église est une invitation à porter ces rencontres dans votre prière d'intercession (informations sous réserve de modifications en lien avec la situation sanitaire).

15 avril	Assemblée générale extraordinaire de l'Entraide et solidarité protestantes (ESP)
31 mai	Pastorale générale en visioconférence
5 juin	Synode électif de l'EPRAL à Strasbourg Le Synode électif de l'EPRAL est prévu le 5 juin prochain à Strasbourg. Le conseil synodal estime indispensable qu'un synode électif, tout comme une assemblée consistoriale élective, se tienne en présentiel. Aussi à toutes fins utiles, a-t-il pris soin de retenir dès à présent une date pour un éventuel report si le contexte sanitaire devait y contraindre. À cette fin, le Conseil synodal vous demande de réserver à titre conservatoire la date du 25 septembre. La date finale sera communiquée début mai.
3-4 juillet	Assemblée de l'Union
2 octobre	Assemblée générale de l'Entraide et solidarité protestantes
13-14 mars 2022	Pastorale de l'EPRAL

Actualités

Rencontre avec la pasteure Antje Jackelén

Archevêque d'Uppsala en Suède et vice-présidente de la Fédération luthérienne mondiale

Le Consistoire supérieur de l'EPCAAL, réuni en visioconférence, a reçu le 20 mars dernier la pasteure Antje Jackelén afin qu'elle partage son expérience en Suède.

Retrouvez le communiqué de la rencontre sur le site de l'UEPAL : [cliquez ici](#).

Visionnez son intervention sur la chaîne Youtube de l'UEPAL : [cliquez ici](#).

Prenez connaissance de son intervention et de l'échange qui a suivi : [téléchargez au format PDF](#).



Mesures sanitaires

Retrouvez les dernières recommandations sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL :

<https://acteurs.uepal.fr/uepal/actualites/mesures-sanitaires>

Nous mettons à jour au fur et à mesure que les infos nous sont transmises.

Formations

Diplômes d'Université

Le Centre de Formation Théologique et Pratique (C.F.T.P.) de la Faculté de Théologie protestante de l'Université de Strasbourg propose à la rentrée (tout début septembre 2021), un enseignement, à distance et sur place, sur un an menant à un Diplôme d'Université, avec une spécialisation :

- catéchèse,
- musicien d'église,
- homilétique (prédicateur laïc)
- écoute et accompagnement (visiteur en paroisse ou hôpital)
- engagements ecclésiaux : « nouveau depuis 2020-2021 » :

De nombreuses personnes souhaitent s'engager dans leur Eglise, mais craignent de ne pas avoir les compétences pour assurer ces mandats, généralement bénévoles. Cette formation est adressée aux conseillers presbytéraux et délégués aux assemblées consistoriales et synodales, aux animateurs de groupes catéchétiques, bibliques, de groupes de jeunes, et aux diacres (pour les Eglises dans lesquelles ces ministères est mis en place).

Renseignements auprès du CFTP : 03 68 85 68 48 ou courriel : <https://assistance-etudiant.unistra.fr/>
Site Internet : <http://theopro.unistra.fr/diplomes-duniversite/>

Informations administratives et financières

Actions sociales

L'ensemble des offres proposé par l'action sociale du ministère de l'Intérieur : aide au financement du permis de conduire, carte cadeaux aux enfants, aide aux séjours pour les enfants, etc. est publié régulièrement sur la page « Actions sociales » sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL :

<https://acteurs.uepal.fr/uepal/actions-sociales>

Pour rappel : les bénéficiaires sont les agents actifs et retraités émargeant au ministère de l'Intérieur relevant du bureau des cultes (vicaires, pasteurs, ministères diversifiés, agents administratifs).

Camps d'été pour les enfants

Chers pasteurs, pasteures et vicaires, savez-vous que vous avez droit à des subventions pour financer les séjours d'été de vos enfants : camps, colos, centres aérés ?

Ces aides peuvent notamment être utilisées pour inscrire vos enfants aux séjours proposés par les associations de la Dynamique Jeunesse de l'UEPAL !

Pour en savoir davantage cliquez [ici](#).

Renseignements : Karima Manavella, 03 88 25 90 10 - karima.manavella@uepal.fr

Statistiques paroissiales

Merci de compléter le formulaire des statistiques paroissiales. Comme chaque année ce document est à transmettre à Alla Burgun : alla.burgun@uepal.fr

Le formulaire est à télécharger sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL : [Formulaire statistiques paroissiales](#)

Frais de déplacement, barème 2021

Pour 2021, l'indemnité kilométrique est inchangée par rapport à 2020 : 0,386 €/km le kilomètre.

Les frais pour trajet au sein d'une même ville ne sont pas remboursables.

Sont concernés Mulhouse, Metz, Strasbourg « petite couronne » (67000/67100/67200/67300).

Frais de déplacement et remise d'un reçu fiscal

Il est possible d'abandonner ses frais de déplacement, de renoncer au paiement des indemnités kilométriques. Cette action assimilable à un don permet de bénéficier d'une réduction d'impôt. Par ce geste, l'impact sur les finances de la paroisse est neutre. Ce mode de dédommagement est à encourager autant que possible.

- Les frais doivent être justifiés
- En cas d'utilisation du véhicule personnel, il est possible de valoriser ces frais à partir du barème spécifique publié chaque année par le fisc. Le tarif est de 0,319 € par kilomètre parcouru (en 2019, déclaré en 2020)
- Le don est à comptabiliser au crédit du compte « 706 040 » Dons et au débit du compte « 625 100 » Frais de déplacements
- Le reçu fiscal est délivré en cas de renoncement au remboursement des frais engagés ; cette renonciation doit être expresse. Modèle de reçu fiscal : à télécharger [ici](#).

Formulaire à télécharger [ici](#). En cas de renoncement, il est suggéré d'ajouter sur le formulaire de déplacement "Je soussigné ... déclare renoncer aux frais détaillés ci-dessus et demande la délivrance d'un reçu fiscal".

Déclarations de revenus et avantages en nature

Les avantages en nature, c'est-à-dire la mise à disposition de biens et de services à titre gratuit (comme la fourniture du logement), sont imposables au même titre que la rémunération principale. Retrouvez le barème d'évaluation forfaitaire de l'avantage en nature sur site dédié aux acteurs de l'UEPAL :

<https://acteurs.uepal.fr/services/administration-et-finances/impots-taxes>

Vie dans les paroisses et les secteurs

Assurance

L'UEPAL a souscrit auprès de la Mutuelle Saint Christophe un contrat « responsabilité civile indemnité contractuelle » qui couvre :

- 1) les activités paroissiales « normales » : fêtes, ventes, rencontres, cultes...
- 2) la responsabilité civile des acteurs de la paroisse
- 3) la projection juridique

Les garanties peuvent être consultés sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL.

<https://acteurs.uepal.fr/ressources/esp/assurance-mutuelle-saint-christophe>

Une attestation peut être envoyée à la paroisse, sur demande.

La protection juridique incluse au contrat UEPAL peut s'appliquer aux paroisses rencontrant des difficultés avec des biens en locations, des malfaçons/problèmes avec des artisans dans la réalisation de travaux.

La responsabilité civile incluse au contrat de l'UEPAL peut aussi s'appliquer aux associations paroissiales répondant aux recommandations relatives aux associations paroissiales (émanation de la paroisse, création approuvée par le CP, pasteur et membres du CP ou de la paroisse membre de droit selon les statuts, ...). Ces recommandations peuvent être consultées sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL : <https://acteurs.uepal.fr/ressources/paroisses/administration-de-la-paroisse>

Pour d'autres types de garanties (dommages aux biens portant sur les bâtiments par exemple), les contrats sont décidés au cas par cas, par les paroisses elles-mêmes, dont les situations peuvent varier sensiblement.

Renseignements, contact : Alice Faverot, 03 88 25 90 05 - alice.faverot@uepal.fr

Vacances de postes

Ministères dans un consistoire, un secteur ou une paroisse

Inspection de Brumath

- Gries (Kurtzenhouse)

Inspection de Colmar

- Consistoire de Riquewihr Dynamique 2021 - 2025

Inspection de Dorlisheim

- Illkirch

Consistoire réformé de Bischwiller

- Colombages – Aumônerie Hôpital de Wissembourg (Seebach)

Consistoire réformé de Metz

- Moselle Sud

Ministères spécialisés (pasteurs) ou particuliers (autres ministères)

- Aumônier territorial du Consistoire de Neudorf (à pourvoir en octobre 2021)
- Animateur·trice communautaire interconsistorial·e (Ingwiller – Pfaffenhoffen)

Postes pastoraux hors Bureau des Cultes

- Accords de Reuilly : EPUdF Lyon Rive Gauche et paroisse anglicane Trinity Church
- Fondation La Cause : Direction générale

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur·rice ecclésiastique concerné par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande).

Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Renseignements : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - josiane.acker@uepal.fr

Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur·rice ecclésiastique ou le·a Président·e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui·elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président·e de Consistoire, Inspecteur·rice ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Parutions

Positions luthériennes

Sommaire du n° 2021/1

- Communion : être l'Église. Rapport de la commission conjointe luthéro-réformée instituée par la Fédération Luthérienne Mondiale et la Communion Mondiale des Églises Réformées – 2006-2012
- **Bruno Bürki** : Le culte réformé francophone – tel qu'il se présente dans les « liturgies » (en allemand : Gottesdienstbücher) – entre tradition et innovation
- **Jérôme Cottin** : Un regard extérieur sur la figure du pasteur : l'exemple du cinéma
- **Frère Richard** : Job le Juste. Un témoin fragile, obstiné et apaisé de la vérité
- **Pierre Henri Bieber** : Quelques considérations de méthode en histoire. Analyse d'un « récit » Étude critique

Revue trimestrielle à commander auprès du siège : 16 rue Chauchat - 75009 Paris

Rédactrice en chef : Mme Madeleine Wieger

Prix de ce numéro : 10 € (franco France 12 €, franco étranger 15 €).

Revue d'histoire et de philosophie religieuses

2021, 101^e année - n°1 Janvier-Mars 2021

Sommaire

- Matthias Morgenstern, Liminaire
- Annie Noblesse-Rocher, Andreas Osiander et les Juifs. Les années 1522-1540
- Matthias Morgenstern, Andreas Osiander était-il vraiment un ami des Juifs ?
- Hubert Guicharrouse, Luther et le *Liber vagatorum*
- Édouard Mehl, La « philosophie religieuse » de Jean Héring

Directeur d'ouvrage : Matthieu Arnold

Rédacteur en chef : Christian Grappe

Fondée en 1921, la *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* publie, en français, des articles scientifiques couvrant l'ensemble des disciplines de la théologie protestante.

A commander en ligne [sur le site de l'éditeur](#)

Annonce

Report de l'Assemblée générale du Messenger

Initialement prévue le 22 avril à Strasbourg, la prochaine Assemblée générale du Messenger est reportée sine die.

La date pour la tenue de cette assemblée annuelle ordinaire devrait se situer dans la deuxième quinzaine du mois de juin.